



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Voies navigables

Question écrite n° 7638

Texte de la question

M François Grussenmeyer attire l'attention de M le secrétaire d'Etat auprès du ministre des transports et de la mer, chargé des transports routiers et fluviaux, sur le problème posé par l'achèvement du canal à grand gabarit Rhin-Saône. L'évolution actuelle du dossier laisse craindre un désengagement financier de l'Etat sur ce projet pour lequel le Président de la République avait pris un engagement public le 22 novembre 1984, en ce qui concerne la section Niffer-Mulhouse. Le précédent gouvernement a donné corps à cet engagement lors du CIAT du 30 juillet 1987. L'incertitude qui prévaut aujourd'hui sur la volonté du Gouvernement inquiète les milieux économiques et les élus alsaciens qui souhaitent cette réalisation importante pour leur région et pour la France entière. Il lui demande s'il entend assurer le financement du programme arrêté par le CIAT du 30 juillet 1987.

Texte de la réponse

Reponse. - Le programme arrêté lors de la réunion des ministres du 30 juillet 1987 avait prévu la réalisation du premier bief de la liaison Saône-Rhin et confirme la participation de l'Etat à la réalisation de la section Niffer-Mulhouse à hauteur de 75 MF. Or le financement n'ayant pas été mis en place au moment de la décision, le nouveau Gouvernement a jugé opportun de s'assurer de la possibilité de dégager les fonds nécessaires avant de confirmer l'engagement des travaux. C'est ainsi qu'une mission, en vue d'étudier tous les moyens susceptibles d'apporter une solution au problème que pose le financement des voies navigables, a été confiée à Mme Chassagne qui a déposé un prérapport dans le courant du mois de novembre dernier. La réflexion se poursuit à l'heure actuelle au sein du Gouvernement en vue d'affiner les éléments contenus dans ce prérapport. Ce n'est bien évidemment qu'au terme de cette réflexion qu'une décision définitive pourra être prise quant à la réalisation du programme en cause.

Données clés

Auteur : [M. Grussenmeyer François](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7638

Rubrique : Transports fluviaux

Ministère interrogé : transports routiers et fluviaux

Ministère attributaire : transports routiers et fluviaux

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 1988, page 3829